

Belgium-Namur: IT services: consulting, software development, Internet and support

OJ S 211/2021 29/10/2021

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: RW-SPW-T0.04.03- Département des Technologies de l'Information et de la Communication

National registration number: 0316.381.138_517268

Postal address: Boulevard du Nord, 8

Town: Namur

NUTS code: BE352 Arr. Namur

Postal code: 5000

Country: Belgium

Contact person: Monsieur T. BERTRAND, Inspecteur général DTIC

E-mail: marchespublics.dtic@spw.wallonie.be

Telephone: +32 81772068

Fax: +32 81773932

Internet address(es):

Main address: www.wallonie.be

Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=427430>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=427430>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=SPW-DT43-S2.22.00-21-3982-F02>

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Marché public relatif à des prestations de coaching et de conseil en exploitation des infrastructures techniques (IT) de production pour le SPW

Reference number: SPW-DT43-S2.22.00-21-3982-F02_0

II.1.2. Main CPV code

72000000 IT services: consulting, software development, Internet and support

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Le présent marché de services a pour objet des prestations de coaching et d'expertise en exploitation du système d'information pour le SPW.

Le Service public de Wallonie a entamé voici deux ans une réforme de ses stratégies IT. Dans ce cadre, l'administration s'est dotée des services d'un consultant spécialisé en matière de définition et de déploiement de nouvelles stratégies IT.

Dans le cadre de cette mission, une étude menée sur la Direction de l'exploitation informatique a mis en lumière la nécessité de faire évoluer en profondeur les pratiques. Ce faisant, une première liste d'actions prioritaires a été dressée. Cette liste a fait l'objet d'une validation par le comité stratégique (Costra) du SPW sur présentation de sa présidente (Secrétaire générale) qui supervise la stratégie digitale du SPW.

La définition de nouveaux objectifs s'accompagne d'une réorganisation des structures prenant en charge les activités digitales au sein de l'ensemble du SPW. Dans ce contexte, plusieurs structures sont en cours de fusion au sein du Secrétariat général et plus spécifiquement de sa direction générale du SPW Digital et par ailleurs la collaboration digitale (gouvernance) avec les Directions générales métier est en cours de redéfinition. En attendant la mise en place effective de la structure et la désignation de ses responsables, des chargés de mission ont été désignés afin de préparer le travail de chaque composant (5 pôles et 3 départements, dont un en charge des services d'exploitation des moyens informatiques de production) de la structure nouvelle et définir les collaborations internes (au SPW Digital) et externes (entre le SPW Digital et ses usagers tant internes au SPW, qu'externes) à mettre en place.

Considérant les enjeux en matière d'exploitation des infrastructures IT, il s'agira principalement, mais pas uniquement, de définir un plan pour opérationnaliser l'atteinte des objectifs fixés et d'accompagner la mise en œuvre des actions prioritaires définies.

Dans cette perspective, le SPW souhaite s'adjoindre sur ce périmètre, les services d'un coach expert en exploitation des infrastructures IT (avec expériences pratiques en gestion d'équipes et une bonne maîtrise des domaines techniques suivants : clouds (et spécialement infrastructures hybrides cloud public/privé et « on premise »), dev ops pour supporter une approche agile des développements, sécurité, définition d'architectures dans le domaine des infrastructures IT et virtualisation des infra/apps/data).

Sous la supervision du CIO et de son équipe managériale, il assurera un rôle de conseil, d'assistance, d'information et de formation. Il soutiendra à cet effet le chargé de mission en charge de l'exploitation et après lui, le responsable du département désigné pour l'exploitation pour la définition puis la mise en œuvre d'un plan opérationnel permettant de réaliser les recommandations et priorités définies.

Compte tenu de son bagage technique fort et de son expérience du management, il permettra à l'équipe managériale en place d'assurer avec un pilotage adéquat, une transformation réussie du point de vue technique, mais également dans tous les aspects qui revêtent d'une importance dans l'atteinte des objectifs fixés à savoir : l'évolution des compétences et l'empowerment des équipes pour développer leur autonomie, leur sens usager et leur collaboration transversale sur les projets et activités d'exploitation, une gouvernance des activités adaptée à l'environnement « secteur public », les sous-traitances à mettre en place, les processus et instructions de travail à adapter, ...

Les prestations à effectuer correspondront à 1 ETP.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE3 Région wallonne

II.2.4. Description of the procurement

Le présent marché de services a pour objet des prestations de coaching et d'expertise en exploitation du système d'information pour le SPW.

Le Service public de Wallonie a entamé voici deux ans une réforme de ses stratégies IT. Dans ce cadre, l'administration s'est dotée des services d'un consultant spécialisé en matière de définition et de déploiement de nouvelles stratégies IT.

Dans le cadre de cette mission, une étude menée sur la Direction de l'exploitation informatique a mis en lumière la nécessité de faire évoluer en profondeur les pratiques. Ce faisant, une première liste d'actions prioritaires a été dressée. Cette liste a fait l'objet d'une validation par le comité stratégique (Costra) du SPW sur présentation de sa présidente (Secrétaire générale) qui supervise la stratégie digitale du SPW.

La définition de nouveaux objectifs s'accompagne d'une réorganisation des structures prenant en charge les activités digitales au sein de l'ensemble du SPW. Dans ce contexte, plusieurs structures sont en cours de fusion au sein du Secrétariat général et plus spécifiquement de sa direction générale du SPW Digital et par ailleurs la collaboration digitale (gouvernance) avec les Directions générales métier est en cours de redéfinition. En attendant la mise en place effective de la structure et la désignation de ses responsables, des chargés de mission ont été désignés afin de préparer le travail de chaque composant (5 pôles et 3 départements, dont un en charge des services d'exploitation des moyens informatiques de production) de la structure nouvelle et définir les collaborations internes (au SPW Digital) et externes (entre le SPW Digital et ses usagers tant internes au SPW, qu'externes) à mettre en place.

Considérant les enjeux en matière d'exploitation des infrastructures IT, il s'agira principalement, mais pas uniquement, de définir un plan pour opérationnaliser l'atteinte des objectifs fixés et d'accompagner la mise en œuvre des actions prioritaires définies.

Dans cette perspective, le SPW souhaite s'adjoindre sur ce périmètre, les services d'un coach expert en exploitation des infrastructures IT (avec expériences pratiques en gestion d'équipes et une bonne maîtrise des domaines techniques suivants : clouds (et spécialement infrastructures hybrides cloud public/privé et « on premise »), dev ops pour supporter une approche agile des développements, sécurité, définition d'architectures dans le domaine des infrastructures IT et virtualisation des infra/apps/data).

Sous la supervision du CIO et de son équipe managériale, il assurera un rôle de conseil, d'assistance, d'information et de formation. Il soutiendra à cet effet le chargé de mission en charge de l'exploitation et après lui, le responsable du département désigné pour l'exploitation pour la définition puis la mise en œuvre d'un plan opérationnel permettant de réaliser les recommandations et priorités définies.

Compte tenu de son bagage technique fort et de son expérience du management, il permettra à l'équipe managériale en place d'assurer avec un pilotage adéquat, une transformation réussie du point de vue technique, mais également dans tous les aspects qui revêtent d'une importance dans l'atteinte des objectifs fixés à savoir : l'évolution des compétences et l'empowerment des équipes pour développer leur autonomie, leur sens usager et leur collaboration transversale sur les projets et activités d'exploitation, une gouvernance des

activités adaptée à l'environnement « secteur public », les sous-traitances à mettre en place, les processus et instructions de travail à adapter, ...
Les prestations à effectuer correspondront à 1 ETP.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 12

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Le présent marché est conclu pour une durée d'un an à compter de la date d'envoi à l'adjudicataire du courrier de notification de la conclusion du marché. Toutefois, en application de l'article 57, §2 de la loi du 17 juin 2016, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de recourir à la reconduction du marché pour une année au maximum.

L'adjudicataire se verra notifier la décision expresse de reconduction du pouvoir adjudicateur avant l'expiration du terme en cours. La reconduction se fait aux termes et conditions du présent cahier des charges, qui restent identiques, sans préjudice des clauses de réexamen prévues.

La reconduction prévue par le présent article est une faculté pour le pouvoir adjudicateur dont l'adjudicataire ne peut tirer aucun droit ni, par conséquent, aucune indemnisation en cas de non-mise en œuvre.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.2. Economic and financial standing

Selection criteria as stated in the procurement documents

III.1.3. Technical and professional ability

Selection criteria as stated in the procurement documents

III.2. Conditions related to the contract

III.2.3. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure Accelerated procedure Justification:

Article 36, §3 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés public (droit belge). L'urgence est motivée par le respect du planning de mise en place du nouveau SPW Digital

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 12/11/2021 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 4 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 12/11/2021 Local time: 12:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'Etat

Postal address: Rue de la Science, 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

E-mail: info@raadvst-consetat.be

Telephone: +32 22349611

Internet address: <http://www.raadvst-consetat.be>

VI.4.2. Body responsible for mediation procedures

Official name: Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Postal address: Rue Lucien Namèche, 54
Town: Namur
Postal code: 5000
Country: Belgium
E-mail: courrier@le-mediateur.be
Internet address: www.le-mediateur.be

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

demande de suspension en extrême urgence : le délai pour le recours en suspension est de 15 jours à dater de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte selon le canal par lequel le réclamant a été informé de la décision
- demande d' annulation : 60 jours à partir de la connaissance de la décision.

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: RW-SPW-T0.04.03- Département des Technologies de l'Information et de la Communication
Postal address: Boulevard du Nord, 8
Town: Namur
Postal code: 5000
Country: Belgium
E-mail: marchespublics.dtic@spw.wallonie.be
Telephone: +32 81772068
Fax: +32 81773932
Internet address: www.wallonie.be

VI.5. Date of dispatch of this notice

27/10/2021